



DIMANCHE 19

SEPTEMBRE 2021

34^e TOUR RHUYS DE RHUYS

13h00

SAINT-GILDAS-DE-RHUYS

16h30

LE TOUR DU PARC

13h30

COURSE D'ATTENTE
PASS'CYCLISME



GUIDE DE ROUTE

SOMMAIRE



Le mot du Président	page 3
L'histoire de l'épreuve	page 4
L'édition 2020	page 5
Le plan du parcours	page 8
Le plan du départ	page 9
Le circuit d'arrivée	page 10
L'itinéraire horaire	page 11
Profil de l'étape	page 12
L'organisation	page 13
L'organigramme	page 14
Les permanences	page 15
Les points particuliers	page 16
Sécurité et recommandations	page 17
Le règlement	page 18
Les équipes engagées	page 20
Le palmarès de l'épreuve	page 21
L'environnement	page 22
Les partenaires	page 23



Jérôme LAPPARTIENT

Bienvenue sur la 34ème édition du Tour de Rhuy's !

Après avoir accueilli la finale de la Coupe de France des clubs de nationale 2 en 2020, ponctuée par la victoire collective de l'équipe locale Locminoise, aujourd'hui en N1, notre classique traditionnelle de fin de saison poursuit sa route avec les meilleurs amateurs du grand ouest.

Comme l'an dernier, nous avons été partagés, parfois ballotés entre volonté d'organiser et coup de frein dû à la situation sanitaire. Finalement, nous y sommes et notre bonheur est déjà là. Retrouver l'ambiance du Tour de Rhuy's douze mois plus tard fait du bien.

Le beau spectacle sportif sur les routes de la presqu'île de Rhuy's valorise le cyclisme et notre territoire exceptionnel, et cet événement permet de partager des moments d'émotion qui nous ont encore manqué pendant des mois.

Le peloton multicolore s'étirera de nouveau entre le magnifique golfe du Morbihan et l'océan Atlantique, deux richesses du sud Morbihan. Nous sommes fiers de pouvoir proposer un parcours unique et de perpétuer l'organisation d'une course de haut niveau dans ce secteur côtier très fréquenté.

Briller ici et inscrire son nom au palmarès n'est jamais facile. Le profil et l'allure très rapide pendant trois heures et demi, avec le circuit final très roulant du Tour du Parc, favorisent le potentiel physique de routier-sprinteur. Les pièges propres à la course cycliste demeurent cependant et la vigilance, la concentration doivent être permanentes. On ne gagne pas le Tour de Rhuy's par hasard !

Je remercie vivement les communes de Saint-Gildas-de-Rhuy's et Le Tour du Parc qui accueillent le départ et l'arrivée, les collectivités territoriales, nos fidèles partenaires privés et bien entendu les très nombreux bénévoles mobilisés qui permettent d'assurer la longévité du Tour de Rhuy's, dont l'attractivité auprès des équipes, des acteurs locaux et du grand public perdure depuis 1987.

Bonne route sur le 34 ème Tour de Rhuy's !

Jérôme LAPPARTIENT
Président du Vélo Sport de Rhuy's et de l'organisation

L'HISTORIQUE DE L'ÉPREUVE



Le Tour de Rhuys cycliste est né en 1987 à l'initiative de Joseph Lappartient, alors président du Vélo Sport de Rhuys, et de son équipe. L'épreuve, annulée en 1990, a été relancée par la volonté de Jean-Claude Volant en 1991.

Disputé depuis toujours en septembre, le Tour de Rhuys va acquérir un caractère intercommunal en 1998 lorsque David Lappartient, nouveau et jeune président du Vélo Sport de Rhuys, proposa départ et arrivée alternativement entre toutes les communes de la Presqu'île de Rhuys. Cette vocation intercommunale permet aujourd'hui de mobiliser les communes et comités des fêtes, d'animations et de quartiers pour assurer avant tout la meilleure sécurité possible pour les coureurs et les suiveurs.

Côté sportif, la course est ouverte depuis ses débuts aux meilleurs amateurs du grand Ouest et met en valeur l'ensemble de la magnifique Presqu'île de Rhuys, entre l'inégalable golfe du Morbihan et l'océan Atlantique. Toujours disputée à vive allure, preuve en est le record de la moyenne de 46,114 km/h réalisée par Clément Orceau, vainqueur en 2020 sur la finale des clubs de N2 à Sarzeau, le Tour de Rhuys justifie chaque année son titre officieux de « Course la plus rapide de l'Ouest ».

Riche de son passé, le Tour de Rhuys constitue désormais une classique référence de fin de saison dans le calendrier Breton. Plusieurs lauréats évoluent aujourd'hui chez les professionnels, nous aimons le rappeler : Julien Simon (2007, Le Hézo), Maxime Cam (2013, Saint Armel), Thibault Ferasse (2015, Saint-Gildas-de-Rhuys) Marlon Gaillard (2019, Saint-Gildas-de-Rhuys).

Le Tour de Rhuys est très ancré localement et bénéficie ainsi du soutien de partenaires fidèles et solides : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, le département du Morbihan, la région Bretagne, plusieurs sociétés privées actives sur le territoire et il touche finalement un large public, attaché à ce trentenaire fringant et souhaitant vivre de beaux moments de sport.

Aujourd'hui dans la quatrième décennie de son histoire, sous la présidence de Jérôme Lappartient depuis 2008, le Tour de Rhuys reste une belle épreuve cycliste et un évènement sportif majeur de l'année en Presqu'île de Rhuys, les deux objectifs fixés d'emblée par ses créateurs.

L'héritage a été préservé !

ARZON - SARZEAU



LE VAINQUEUR

ORCEAU Clément - LA ROCHE SUR YON VENDEE CYCLISME
166 Km en 3 h 35 min 59 sec
MOYENNE = 46,115 Km/h



1 - ORCEAU Clément (LA ROCHE SUR YON VENDEE CYCLISME)

2 - COTARD Théo (WB FYBOLIA LOCMINE)

3 - PATOUX Cyrille (ES TORIGNI CYCLISME)



LE CYCLISME DE HAUT NIVEAU
DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL

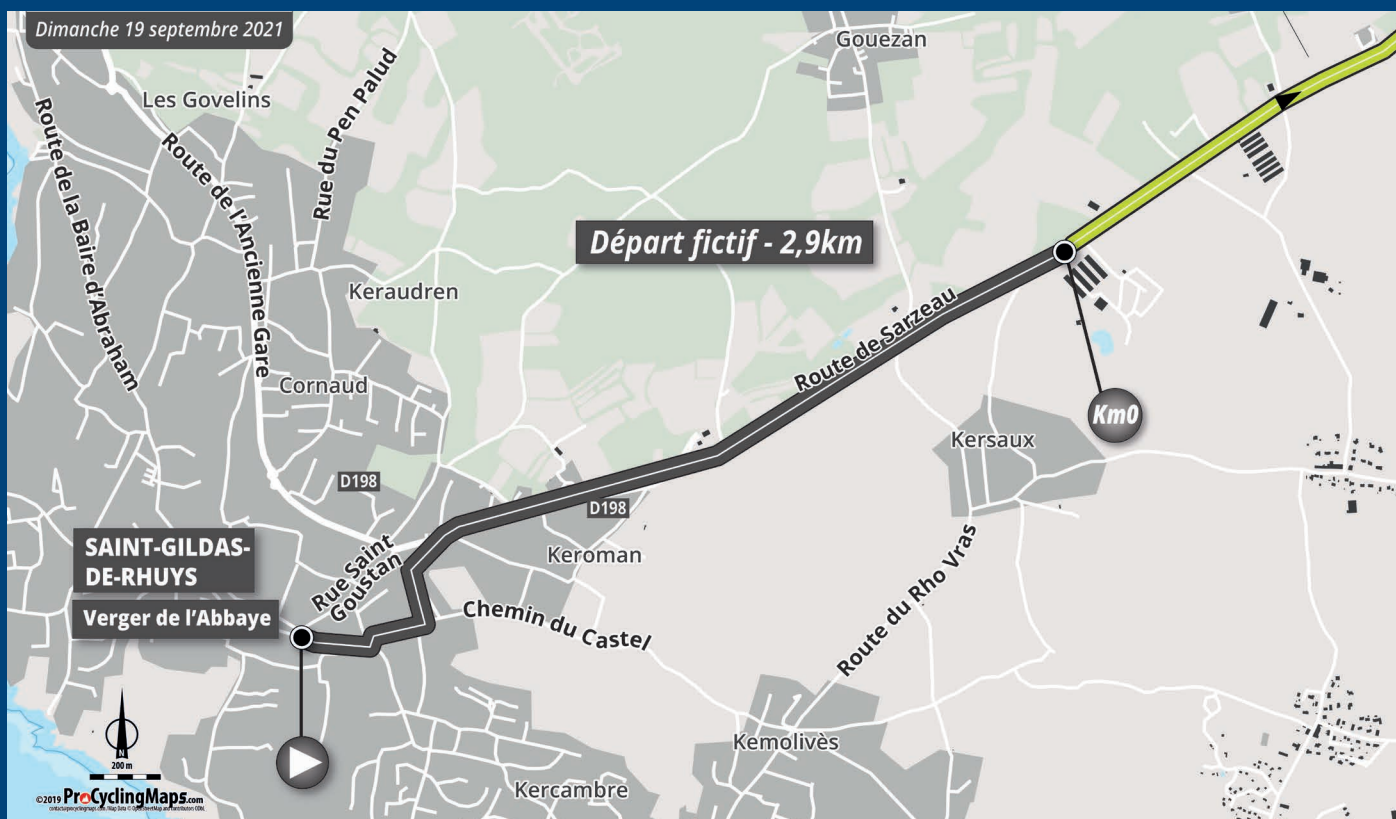


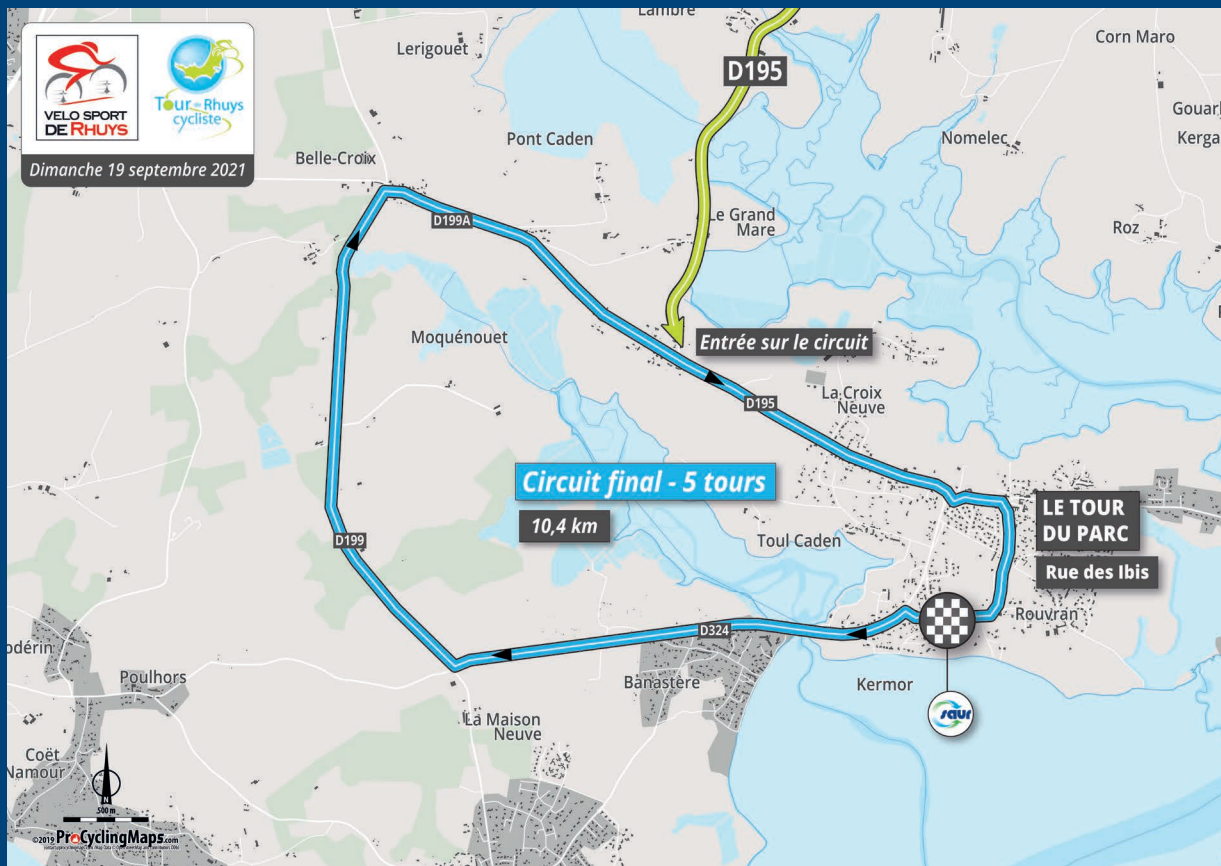
LE 34ème TOUR DE RHUYS



SAINT-GILDAS-DE-RHUYS

- Rassemblement de départ : Verger de l'Abbaye, Place Monseigneur Ropert
- Présentation des équipes de 12h00 à 12h50 Appel des coureurs à 12h45
- Départ fictif à 13h00 – Verger de l'Abbaye
- Parcours neutralisé : *Place Mgr Ropert, Chemin des Dames, Chemin du Petit Pont, Chemin de la Fontaine Saint-Félix, Rue Saint-Goustan, Route de Sarzeau D.198, Carrefour D.198-Route de Pont Er Lann, D.198 vers Sarzeau sur 400 m.*
- Départ réel à 13h06, sur D.198, route de Sarzeau, à la hauteur du camping «L'Abri-côtier», après 2900m neutralisés.





ARRIVEE - LE TOUR DU PARC - Rue des Ibis

- Rue des Ibis, au carrefour avec rue de Kerjambet et impasse de l'Océan, à l'extrémité d'une ligne droite de 250m de plat (largeur 5m).
- **Circuit final (10,400 km)** : Rue des Ibis, D.324 rte de Banastère, D.324 rte du Vieux Passage, giratoire des 4 Chemins, D.199, car. de Belle-Croix, D.199A rte de Belle-Croix, Balanfournis, D.195 rte de Belle-Croix, gir. du Bois de la Salle, D.195, rue de la Plage

Pas de dérivation prévue pour les directeurs sportifs en amont de la ligne d'arrivée.

- Entrée sur le circuit final entre 15H15 et 15H21
- Début du 1er tour entre 15H19 et 15H25
- 5 tours de circuit de 10,400 Km = 52 Km
- Arrivée entre 16H27 et 16H36

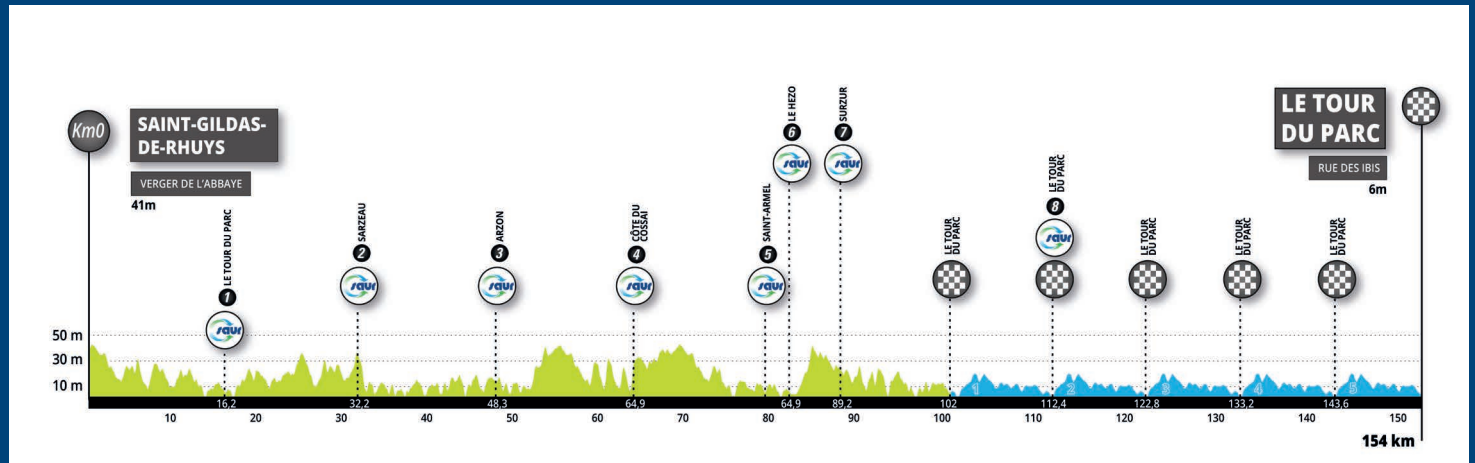
ITINERAIRE HORAIRE



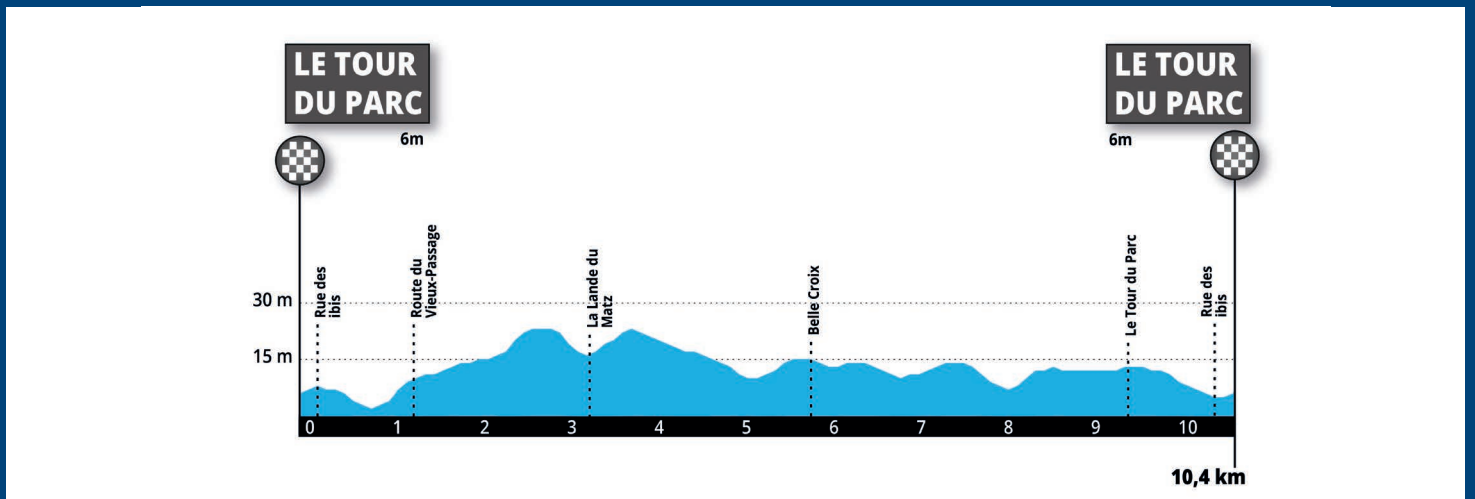
KILOMETRES		ITINERAIRE	HORAIRE			
A PARCOURIR	PARCOURUS		46 Km/h	44 Km/h		
154,0	0	DEPART FICTIF – PLACE MONSEIGNEUR ROPERT DEPART REEL LANCE – D.198, route de Sarzeau, près du camping «L’Abri-côtier»		13H00 13H06	13H00 13H06	
151,5	2,5	<u>Giratoire de Kerollaire sur D.780</u>	1ère sortie	D.780	13H09	13H09
149,5	4,5	Kerblanquette	A droite	D.198	13H12	13H12
143,5	10,5	Penvins	A gauche	D.199	13H20	13H20
142,2	11,8	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 1er passage</u>	1ère sortie	D.324	13H21	13H22
140,1	13,9	Pont de Banastère - 1e passage vers Le Tour du Parc	Tout droit		13H24	13H25
139,0	15,0	<u>LE TOUR DU PARC – Giratoire Bois de la Salle</u>	2ème sortie	D.195	13H25	13H26
138,7	15,3	LE TOUR DU PARC - Rue du Bois de la Salle	A droite	Rue de la Plage	13H26	13H27
137,8	16,2	LE TOUR DU PARC - Rue des Ibis - Ligne d’arrivée	Tout droit	Sprint SAUR	13H27	13H28
135,0	19,0	<u>Giratoire des 4 chemins - 2ème passage</u>	1ère sortie	D.199	13H31	13H32
132,0	22,0	Belle-Croix - 1er passage	A gauche	V.C.6	13H35	13H36
131,0	23,0	Carrefour C.6 - déviation de Kerentré	A gauche		13H36	13H37
130,6	23,4	Près entrée carrière de La Motte	A gauche	V.C.	13H37	13H38
128,8	25,2	Carrefour route de Bois d’Anic - route de Kerhouët	A gauche	V.C.4	13H39	13H40
127,2	26,8	Carrefour route de Suscinio - D.198	A droite	D.198	13H41	13H43
124,4	29,6	Petit giratoire Kerblanquette (près caserne pompiers)	3ème sortie	D.780	13H44	13H46
122,3	31,7	<u>Giratoire de Kerollaire sur D.780</u>	1ère sortie	Rue Madeleine	13H47	13H49
121,8	32,2	SARZEAU - Rue de la Madeleine (arrivée 2020)	Tout droit	Sprint SAUR	13H48	13H50
121,5	32,5	SARZEAU (Rue Gal de Gaulle - Rue de Kervillard)	A gauche	V.C.	13H48	13H50
116,6	37,4	Brillac	Tout droit		13H55	13H57
114,3	39,7	Le Logeo (petit giratoire)	A gauche		13H58	14H00
112,6	41,4	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>	1ère sortie	D.780	14H00	14H03
110,7	43,3	Carrefour D.780 - D.198	A droite	D.198	14H02	14H05
108,2	45,8	Kemers	Gauche/Droite		14H06	14H09
107,8	46,2	ARZON - Carrefour D.198 - Rue du Redo	A gauche	Rue du Rédo	14H06	14H09
107,0	47,0	<u>Giratoire du Crouesty sur D.780</u>	5ème sortie	D.780	14H07	14H10
105,7	48,3	ARZON - à hauteur de la Butte de César	Tout droit	Sprint SAUR	14H09	14H12
103,3	50,7	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>	2ème sortie	D.198	14H12	14H15
102,6	51,4	Près La Saline	A gauche	V.C.	14H13	14H16
99,0	55,0	<u>Carrefour îlots directionnels sur D.198</u>	A gauche	D.198	14H18	14H21
96,0	58,0	<u>Giratoire de Kerollaire sur D.780</u>	1ère sortie	D.780	14H22	14H25
95,2	58,8	<u>Giratoire de Kergroës sur D.780</u>	1ère sortie	V.C.9	14H23	14H26
90,7	63,3	Côtes de Kergorange, Trévenaste, La Grée St Jacques	Tout droit		14H24	14H28
89,1	64,9	Côte du Cossai (SAINT-GILDAS-DE-RHUYS)		Sprint SAUR	14H31	14H35
88,0	66,0	Kercambre	Tout droit		14H32	14H36
86,6	67,4	SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - Rue Saint Goustan	A droite		14H34	14H38
86,4	67,6	SAINT-GILDAS-DE-RHUYS (Entrée) - Car. D.198	A droite	D.198	14H34	14H38
81,5	72,5	<u>Giratoire de Kerollaire D.198 - D.780</u>	A droite	D.780	14H41	14H45
75,5	78,5	<u>Giratoire de Saint-Colombier sur D.780</u>	1ère sortie	V.C.	14H48	14H53
74,0	80,0	Le Vandour (SAINT-ARMEL)	4ème sortie	Sprint SAUR	14H50	14H55
72,8	81,2	SAINT-ARMEL (Bourg)	Tout droit	D.199	14H52	14H57
71,2	82,8	LE HEZO (Cimetière)	Tout droit	Sprint SAUR	14H54	14H59
70,1	83,9	Le Poulho (Carrefour)	Tout droit		14H55	15H00
69,9	84,1	<u>Giratoire de La Croix de Kermarch sur D.780</u>	Gauche/Droite	V.C.	14H56	15H01
64,8	89,2	SURZUR (Carrefour sur D.183)	2ème sortie	Sprint SAUR	15H02	15H08
63,8	90,2	Car. Rue Kerbihan, Farfadets, Route de Lauzach	Rue Kerbihan	Rue Farfadets	15H03	15H08
63,2	90,8	Carrefour Rue Saint-Symphorien - D.20	A droite	D.20	15H04	15H10
62,8	91,2	SURZUR (Giratoire sur D.20)	A droite	V.C.	15H05	15H10
59,4	94,6	Près Sainte-Anne Grapon	3ème sortie		15H09	15H15
57,6	96,4	Carrefour V.C. - D.195	A droite	D.195	15H12	15H18
54,7	99,3	Balanfouris - 1er passage - Entrée circuit final	A gauche		15H15	15H21
53,2	100,8	<u>LE TOUR DU PARC – Giratoire Bois de la Salle</u>	A gauche	D.195	15H17	15H23
52,0	102,0	LE TOUR DU PARC - Ligne d’arrivée - Début 1er tour	2ème sortie		15H19	15H25
41,6	112,4	LE TOUR DU PARC - Ligne d’arrivée - Fin 1er tour	Tout droit	Sprint SAUR	15H32	15H39
0,0	154,0	LE TOUR DU PARC - ARRIVEE (après 5 tours de 10,400 km)	Tout droit		16H27	16H36

PROFIL DU PARCOURS

PROFIL DE LA COURSE EN LIGNE + LE CIRCUIT FINAL



PROFIL DU CIRCUIT FINAL



DENIVELE POSITIF TOTAL : 966 mètres

DENIVELE POSITIF SUR LE PARCOURS EN LIGNE : 721 mètres

DENIVELE POSITIF SUR LE CIRCUIT FINAL : 245 mètres (5 x 49 m / tour)

L'ORGANISATION



COMPOSITION DU BUREAU DU CLUB ORGANISATEUR

Le Vélo Sport de Rhuy (Route, BMX) – 70ème année d'existence

Président	LAPPARTIENT Jérôme – jerome.lappartient@wanadoo.fr
Vice président	ROBIC Yann – yannrobic@wanadoo.fr
Secrétaire gal	LE GAC Lionel
Secrétaire adjoint	HINDRE Céline
Trésorière gale	CHEURET Céline
Trésorière adjointe	GUILLEMOT Mylène
Membres	JACOB Christian LAPPARTIENT Stéphanie LE DELETAIRE David

CONTACT DES PRINCIPAUX RESPONSABLES DE L'ORGANISATION

PRESIDENT DE L'ORGANISATION – COURSE – PROTOCOLE – RESPONSABLE SECURITE –

Jérôme Lappartient : 06.03.35.46.53 – jerome.lappartient@wanadoo.fr

ACCUEIL VIP – Sylvie Burguin : 06.98.63.70.20 – guy.seveno@gmail.com

LOGISTIQUE DEPART – Mairie de Saint-Gildas-de-Rhuy

LOGISTIQUE ARRIVEE – Yannick Guéguen : 07.76.32.52.23 – ygueguen@centreculinaire.com

PILOTES – Vincent Gloaguen : 06.87.37.68.88 – vincentgloaguen@orange.fr

RADIO TOUR – Joseph Lappartient : 06.14.34.35.78 – jo.lappartient@wanadoo.fr

PRESSE & RELATIONS EQUIPES – Guy Séveno : 07.51.67.75.72 – guy.seveno@gmail.com

REPROGRAPHIE – PERMANENCE – Yann Robic : 06.89.56.01.75 – yannrobic@wanadoo.fr

SECURITE EN COURSE & SIGNALEURS – Thierry Jambou : 06.78.29.29.15 – jth@wanadoo.fr

SECRETARIAT GENERAL – Lionel Le Gac : 06.38.43.47.26 – lionel.legac@gmail.com

TRESORERIE – Mylène Guillemot : myl.guillemot@gmail.com

ASSISTANTE COMMUNICATION – Camille VINCE : 06.73.15.30.56 – camille.vince56@laposte.net

L'ORGANIGRAMME



L'EQUIPE ORGANISATRICE

Président de l'organisation : Jérôme LAPPARTIENT

Communication	Camille VINCE	Restauration	Christian JACOB
Relations équipes	Guy SEVENO	Hébergement	Stéphanie LAPPARTIENT
Relations arbitres	Guy SEVENO	Accueil VIP	Michelle LAPPARTIENT
Relations presse	Guy SEVENO		Sylvie BURGUIN
Permanence sportive	Yann ROBIC	Fléchage /	Jean-Pierre LE GOFF
Responsables pilotes	Vincent GLOAGUEN	Régulation départ	Jean LE FLOC'H
Speakers	Jean GILLET & Damien MARTIN		Jean-Yves L'HARIDON
Speaker radio tour	Joseph LAPPARTIENT		Dominique LORIC
Médecin	Dr. Pierre-Yves TREGUER	Soutien logistique	Jean-Luc ISTIN
Photo-finish	Lionel CARADEC		Communes de Saint-Gildas-de-
Saisie classements	Yann ROBIC		Rhuys et de Le Tour du Parc
Ardoisière	Morgane GARNIER	Sonorisation	Breizh sono / Franck VOGT
Radio/Assistance	Christian MEHEUT (VITTA)	Sécurité	Lionel LESUEUR
	François LARVOR		Thierry JAMBOU
Infos course-podium	Louis EVANNO	Responsable sécurité /	Thierry JAMBOU
	Yves-Marie EVANNO	signaleurs	
		Déclarations officielles	Jérôme LAPPARTIENT
		Voiture pré ouverture	Jean ROBIC
		Fourgon balai	Jean LE DIRACH

LE COLLEGE ARBITRAL

Président du jury	Eric PUREN	Commissaire moto 1	Stéphane LE CLAINCHE
Commissaire 1	Régis BOSQUET	Commissaire moto 2	Raymond NIVOL
Commissaire 2	Joël GUILLO	Juge à l'arrivée	Guy AUFFRET
Présidente du jury course d'attente	Lénaïg RIO		

VOITURES, CHAUFFEURS et PASSAGERS

Direction	Vincent GLOAGUEN / Jérôme LAPPARTIENT / Invités
Président du jury	Arnaud ROBIN/ Joseph LAPPARTIENT/ Eric PUREN
Arbitre avant	Julien GLOAGUEN / Régis BOSQUET
Arbitre arrière	Ludovic MAINGUY/ Joël GUILLO
Juge à l'arrivée	Olivier LE CLAINCHE / Guy AUFFREY
Invités	Lionel LE GAC + Invités
Médecin	Arnaud LE PALLEC & Dr. Pierre-Yves TREGUER
Assistance neutre 1	Christian MEHEUT & Hervé LE MEYEC (méca.)
Assistance neutre 2	François LARVOR & méca
Assistance neutre 3	Sébastien RIO & Joël LE TRIONNAIRE (méca.)
Ambulance (2)	EC Pluvigner (307 - Immat : CV 353 NT)
Pré ouverture	TAXIS ET AMBULANCES DE RHUYS
Ouverture	Jean ROBIC
	David LE DELETAIRE

PILOTES MOTOS et PASSAGERS

Informations course	Eric NAËL
Arbitre avant	Philippe MICHELOT / Stéphane LE CLAINCHE
Arbitre arrière	Patrick BERET / Raymond NIVOL
Ardoisier	Didier JULES
Guidage circuit	Thierry JAMBOU (VSR)
Sécurité (tous ABEC)	Jean Gildas TOUZE / David DENIS / Sylvain RONDOUIN / Audrey BROUSSOT / Dominique ROLLAND / André LENOUEVEL / Xavier LOMENECH / Jean-Marc LE METAYER / Philippe GUIMARD

ABEC : Association Bretonne d'Encadrement de Courses Cyclistes

LES PERMANENCES



PERMANENCE DE DEPART

SAINT-GILDAS-DE-RHUYS

Salle Keruzen, rue Saint-Goustan (près de la mairie)

Ouverture de la Permanence :

Dimanche 19 septembre de 10H20 à 12H00

Distribution des pièces officielles aux équipes, confirmation des partants :

Dimanche 19 septembre de 10H20 à 11H20

Réunion des directeurs sportifs :

Dimanche 19 septembre à 11H30 au même endroit

PERMANENCE D'ARRIVEE

LE TOUR DU PARC

Bengatoile dans le camping municipal, rue des Ibis

Ouverture : de 17H00 à 18H00

LOCAL DU CONTRÔLE ANTIDOPAGE

LE TOUR DU PARC

Salle communale, face à la Mairie (rue de la Mairie)



POINTS PARTICULIERS

Le parcours du « Tour de Rhuy », long de 154 km (voir détails sur l'itinéraire-horaire) est constitué d'une partie en ligne de 102 km à travers les cinq communes de la Presqu'île de Rhuy, puis de 5 tours d'un circuit de 10,400 km au Tour du Parc soit 52 km.

PASSAGES DELICATS

- > Km 8,1: Présence d'îlots directionnels dans le village du Poulhors sur D199
 - > Km 32,5 : Virage à gauche et passage rue étroite dans Sarzeau (longueur 100m)
 - > Km 38,3 : Passage étroit sur le pont du Lindin, commune de Sarzeau
 - > Km 44,3 : Rétrécissement dans le village de Béninze, commune de Arzon
 - > Km 45,8 : Gauche – Droite dans le village de Kerners, commune de Arzon
 - > Km 46,5 : Ralentisseur prononcé dans la rue du Rédo
-
- > Km 13,9 à 15,0 : 3 rétrécissements ponctuels de la chaussée dus à la présence d'îlots de type chicanes, commune de Le Tour du Parc
 - > Km 88,7 à 90,8 : Traversée de Surzur comprenant des aménagements de voirie urbaine et des rétrécissements
 - > Km 82,9 : Virage serré à droite dans Le Hézo, à côté de l'église
 - > Circuit final, 1,5 Km avant la ligne et 800 m après la ligne d'arrivée : présence d'une chicane

CHAUSSEES DEFORMEES SUR LES TRONCONS KILOMETRIQUES SUIVANTS

- > Km 23,4 à 25,2
- > Km 82,9 à 83,3

- > Km 84,1 à 87,5
- > Km 91,4 à 96,4



- La sécurité est assurée sur le parcours en ligne par environ 180 signaleurs à pied dans les différentes communes traversées, et neuf à moto par l'Association Bretonne d'Encadrement des Courses Cyclistes (ABEC).
- Sur le circuit final du Tour du Parc trente signaleurs à pied seront à poste fixe et les motards sécurité de l'ABEC continueront de précéder les différents groupes.
- Un dispositif ambulant avec voiture en pré ouverture et voiture ouvreuse, ainsi qu'un véhicule balai, est mis en place pendant toute la durée de l'épreuve.
- Une voiture médecin et une ambulance suivront la course sur la partie en ligne.
- Les organisateurs demandent à toutes les personnes pilotant en course de respecter impérativement les règles de prudence et le code de la route tout au long de la course.
- Toutes ces personnes seront obligatoirement titulaires d'une licence 2021 de la FFC en cours de validité.
- L'organisation rappelle également aux arbitres du jury que la Loi française impose l'utilisation de la ceinture de sécurité en toute circonstance à bord d'un véhicule.
- La course emprunte la R.D.780 (axe principal de la Presqu'île de Rhuys) à cinq reprises :
 - Km 2,5 au Km 4,5 = 2 Km
 - Km 29,6 au Km 31,7 = 2,1 Km
 - Km 41,4 au Km 43,3 = 1,9 Km
 - Km 47 au Km 50,7 = 3,7 Km
 - Km 72,5 au Km 78,5 = 6 Km

Plusieurs cisaillements de la R.D.780 se feront également sur des carrefours giratoires.

- Les organisateurs font le maximum pour assurer la sécurité sur l'ensemble du parcours, et appellent à la plus grande prudence et au respect du code de la route, des consignes des forces de Gendarmerie, des signaleurs à moto et à pied. Ce dimanche 19 septembre, les routes seront encore bien fréquentées.
- Sauf indications contraires de l'organisation, les giratoires doivent être pris par la droite sous peine de mise hors course immédiate par le jury des arbitres.

HÔPITAL

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE (Hôpital Chubert)

20, Boulevard Maurice Guillaudot (près de la gare SNCF) – B.P. 70555 – 56017 VANNES CEDEX
Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil) – 02.97.01.41.30 (urgences)

MESURES SANITAIRES COVID-19

Le pass sanitaire et le port du masque sont obligatoires sur l'ensemble des sites de l'épreuve, des opérations préparatoires et protocolaires. Les selfies ainsi que les signatures sont interdits. Veillez à utiliser une solution hydro-alcoolique ou à vous laver les mains régulièrement.

REGLEMENT PARTICULIER



ARTICLE 1. ORGANISATION

Le « 34ème Tour de Rhuy's » est organisé par l'association « Vélo Sport de Rhuy's », qui en assure également le contrôle technique, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Il se dispute le dimanche 19 septembre 2021.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

Elle est inscrite au calendrier route Elite de la Fédération Française de Cyclisme.

L'épreuve est classée 1.12.1 (Elite nationale). Conformément au règlement FFC, elle attribue les points prévus au barème du classement national par points route Homme.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément au règlement de la FFC, l'épreuve est ouverte aux coureurs de 1ère et 2ème catégories.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le dimanche 19 septembre 2021 de 10H20 à 12H, sur le site de départ salle Keruzen, rue Saint Goustan (près de la mairie), Saint-Gildas-de-Rhuy's.

La confirmation des partants, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipe se fait à la permanence le dimanche 19 septembre de 10H20 à 11H20.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des arbitres, est fixée à 11H30 le dimanche 19 septembre 2021 et aura lieu salle Keruzen, rue Saint Goustan (près de la mairie), Saint-Gildas-de-Rhuy's.

La permanence d'arrivée se situera Bengatoile dans le camping municipal, rue des Ibis, Le Tour du Parc. Elle sera ouverte de 17H00 à 18H00.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550 Mhz. Les liaisons radio sont assurées par la société VITTA.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen de deux voitures de la société VITTA et d'une autre du club EC Pluvignoise. Ces trois véhicules disposent d'un mécanicien à bord.

ARTICLE 7. RAVITAILLEMENT

La distance du parcours en ligne étant de 102 km, l'organisateur n'a pas prévu de zone de ravitaillement fixe.

Sur le circuit final, il sera possible de ravitailler avant et aussitôt après la ligne d'arrivée jusqu'à deux tours de l'arrivée (20,8km), sauf autre décision prise par le jury.

Ce ravitaillement pied à terre sera effectué par le personnel d'accompagnement des équipes. En dehors, il sera permis depuis les voitures des directeurs sportifs dans les conditions prévues par la réglementation FFC et le collège arbitral.

ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée est jugée sur un circuit de 10,400 km à parcourir cinq fois.

Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres, après consultation de l'organisateur.

ARTICLE 9. DROITS ET DEVOIRS DES COUREURS

Conformément à l'article 2.3.011 du règlement FFC, le prêt ou l'échange de roues, de bicyclettes est **interdit**, l'attente d'un coureur lâché ou accidenté ne sera permis qu'entre coureurs d'une même équipe. Toute entraide mécanique entre coureurs d'équipes différentes entraîne leur mise hors course immédiate.

La poussette est toujours interdite, sous peine de mise hors course.

L'arrivée étant jugée sur un circuit de 10,400 km à couvrir 5 fois, l'entraide autorisée entre coureurs ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve.

Tout coureur ou groupe situé à plus de 10' du groupe principal devra abandonner l'épreuve pour des raisons de sécurité.

Le cas échéant, le collège des arbitres pourra demander aux coureurs doublés de quitter l'épreuve si la régularité de l'épreuve est menacée.

ARTICLE 10. CLASSEMENT ANNEXE

Le classement annexe suivant sera disputé sur le 34ème Tour de Rhuy avec remise de prix au protocole :

Challenge SAUR des sprints intermédiaires qui se dispute sur huit sprints aux endroits suivants (cf. carte et itinéraire-horaire) :

Km 16,2 : Le Tour du Parc	Km 80: Saint-Armel
Km 32,2 : Sarzeau	Km 82,8 : Le Hezo
Km 48,3 : Arzon	Km 89,2 : Surzur
Km 64,9 : Saint-Gildas-de-Rhuy	Km 112,4 : Le Tour du Parc

Les trois premiers coureurs classés marquent respectivement 4, 2 et 1 pt.

Les coureurs sont départagés au classement général en fonction des critères suivants par ordre de priorité : plus grand nombre de victoire dans un sprint intermédiaire SAUR puis meilleure place à l'arrivée.

Seuls les coureurs ayant terminé l'épreuve figurent au classement général du Challenge SAUR.

Le vainqueur est récompensé lors de la cérémonie protocolaire.

Les trois premiers coureurs au classement général reçoivent respectivement 150 – 100 – 50 € de l'organisation.

Le vainqueur de chaque sprint intermédiaire SAUR reçoit également 20 €.

Chaque sprint sera annoncé par un panneau à 1000 m puis deux sur la ligne.

ARTICLE 11. PROTOCOLE

Dans le respect de l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les trois premiers de l'épreuve
- Le premier coureur espoir (né entre le 1er janvier 1999 et le 31 décembre 2002)
- Le premier coureur de la 2ème catégorie
- Le lauréat du classement général du Challenge SAUR des sprints intermédiaires
- Le coureur Morbihannais* le mieux classé à l'issue de l'épreuve
- Le lauréat du prix spécial « Eco-Cyclo » décerné par un jury spécifique

* de nationalité française licencié, résident ou né en Morbihan/Bretagne

Les coureurs se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage Française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans les locaux de la salle communale, face à la mairie à Le Tour du Parc.

ARTICLE 13. PRIX

Les prix suivants (1 220 euros) sont attribués aux vingt-cinq premiers coureurs classés :

1er	197	6ème	85	11ème	37	16ème	14	21ème	11
2ème	146	7ème	73	12ème	30	17ème	14	22ème	9
3ème	122	8ème	61	13ème	24	18ème	14	23ème	9
4ème	110	9ème	49	14ème	18	19ème	12	24ème	9
5ème	98	10ème	43	15ème	15	20ème	11	25ème	9

ARTICLE 14. PENALITES

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

LES EQUIPES ENGAGEES



VS DE RHUYS



VC PAYS DE LOUDEAC



COTE D'ARMOR CYCLISME



TEAM LA GODASSE



SOJASUN ESPOIR ACNC



OCEANE TOP 16



LA ROCHE SUR YON VENDEE CYCLISME



LES SABLES VENDEE CYCLISME



DINAN SPORT CYCLING



UC MORLAIX



AC LANESTER 56



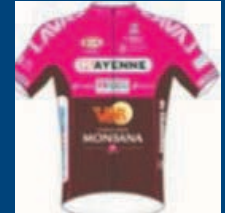
TEAM BRICQUEBEC COTENTIN



VC PAYS DE LORIENT



HENNEBONT CYCLISME



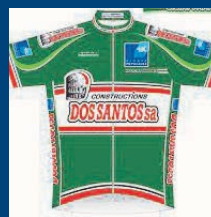
LAVAL CYCLISME 53



UNION CYCLISTE CHOLET 49



OC LOCMINE



UCK VANNES



EC ST ETIENNE LOIRE



VELOCE VANNETAIS CYCLISME



TEAM U CUBE 17



LOIRE ET SILLON CYCLISME



VÉLO SPORT VALLETAIS



WB FYBOLIA LOCMINÉ

PALMARES DE L'EPREUVE



Année	Départ	Arrivée	Dis-tance	Moy-enne	Par-tants	Vainqueur	2ème	3ème	1er 2 / Reg / J
1987	Arzon	Sarzeau			88	Y LE CORRE CC PLANCOET	D RIVIER VELOCE VANNETAIS	P GUEGAN VELOCE VANNETAIS	
1988	Arzon	Sarzeau				G BIGOT US CRETEIL	G DANO ASK HENNEBONT	S CORLAY VCP LORIENT	
1989	Arzon	Sarzeau				R COQUEN ASK HENNEBONT	S LAUNAY VELOCE VANNES	S CORLAY VCP LORIENT	S VOLANT VS RHUYS
1990	NON ORGANISEE								
1991	Arzon	Sarzeau	111,000	41,52	91	R CADOU AC TREGUNC	P GUEGUAN VELOCE VANNETAIS	JF RIVIER MCC PAYS AVEN	P GUEGAN VELOCE VANNES
1992	Sarzeau	Arzon	114,000	38,42	115	E LE BRETON VC PONTIVY	H GUILLAUME VC PONTIVY	C MASSE VS QUIMPER	N FILLAUD VC LUCEEN
1993	Arzon	Sarzeau	111,000	37,36	160	C MASSE VS QUIMPER	R MEREL US SAINT HERBLAIN	H GUILLAUME UCK VANNES	E LE SCIELLOUR EC EVEL
1994	Sarzeau	Arzon	117,000	42,92	127	R COQUEN ASK HENNEBONT	G LE RET UC AURAY	M FEIPELER ASPTT ST BRIEUC	G LE RET UC AURAY
1995	Arzon	Sarzeau	122,000	43,69	142	S ROSELIER ASK HENNEBONT	S GICQUEL COC FOUGERES	C MALHERBE UC JOSSELIN	Y NEVO VC LOUDEAC
1996	Sarzeau	Arzon	117,000	41,12	70	F PELTIER ASK HENNEBONT	P MOORE CC BLAVET	R COQUEN ASK HENNEBONT	C JICQUIEAU VS RHUYS
1997	Arzon	Sarzeau	123,000	43,83	151	B REDONDO UCK VANNES	P LEGREE UCL HENNEBONT	M CLAIN UC LIANCOURT	M GRIGOLETTO VC PONTIVY
1998	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuys	128,700	42,09	162	F PELTIER ASK HENNEBONT	A HUE COC FOUGERES	S HERIQUET UCL HENNEBONT	E BERTHOU BIC 2000
1999	Le Tour du Parc	Arzon	128,000		98	T WASZKIEWICZ US PONTCHATEAU	S LE GUELVOUIT ASK HENNEBONT	D RYO VELOCE VANNES	
2000	Saint Armel	Sarzeau	127,500	41,62	114	Y MARIE US LA GACILLY	E GICQUEL ASK HENNEBONT	P LE BARBIER VC DINAN	A LE BOULANGER VS RHUYS
2001	Saint Gildas de Rhuys	Le Hézo	120,600	40,88	84	R COQUEN ASK HENNEBONT	A ABBE UC LAMBALLE	P LE BARBIER ASK HENNEBONT	A ABBE UC LAMBALLE
2002	Arzon	Saint Armel	120,100		120	D LE ROCH VC PONTIVY	F LUBERT ASK HENNEBONT	A PRESSE AVEL VOR EXTREME	
2003	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuys	120,700		76	J HERVIO OC LOCMINE	D JEGO EC QUEVEN	A HOUSSIN HENNEBONT CYCL.	A LE GALUDEC VELOCE VANNETAIS
2004	Le Hézo	Le Tour du Parc	125,900	43,61	100	D JEHANNO EC QUEVEN	D CORFMAT OC LOCMINE	N ETIENNE VELOCE VANNES	D LAPPARTIENT VS RHUYS
2005	Saint Armel	Sarzeau	124,600	43,92	89	D LE ROCH AC LANESTER 56	J POTTIER ASPTT RENNES	J OZOLS UCK VANNES	JB HEDAN SC MALESTROIT
2006	Saint Gildas de Rhuys	Arzon	125,500	43,20	100	C MAHE BIC 2000	S ABADIE OC LOCMINE	F LANCON UCK VANNES	J LORIC OC LOCMINE
2007	Sarzeau	Le Hézo	124,600	42,89	98	J SIMON SUPER SPORT 35	F LANCON UCK VANNES	T MACE VENDEE U	X TREHIN EC EVEL - BAUD
2008	Le Tour du Parc	Saint Armel	127,800	43,98	67	R LE GOFF AC LANESTER 56	P PAYEN US LA GACILLY	A MADEC COTE D'ARMOR C.	F LE COGUIC (J) VC PONTIVY
2009	Arzon	Saint Gildas de Rhuys	128,500	43,80	99	S LE VESSIER VC PONTIVY	F SCHMIDT COTE D'ARMOR CYC.	L PICHON VCP LORIENT	F LE COGUIC (J) VC PONTIVY
2010	Le Hézo	Sarzeau	128,000	43,07	66	F LANCON BIC 2000	S VILCHEZ VC PONTIVY	L POILVET UC BRIOCHINE	S TANGUY VC PONTIVY
2011	Saint Armel	Arzon	159,000	43,16	63	A TULIK VENDEE U - PDL	F MALLEGOL BIC 2000	F LANCON BIC 2000	S MARTIN SOJASUN ESPOIR
2012	Saint Gildas de Rhuys	Le Tour du Parc	158,000	45,43	57	V RAGOT VCP LOUDEAC	J JEGOU BIC 2000	F SEIGNEUR ASPTT RENNES	M LE GAL AC LANESTER 56
2013	Sarzeau	Saint Armel	154,000	43,007	59	M CAM BIC 2000	R DEQUIPPE UC NANTES ATL.	R GUYOT VENDEE U - PDL	S BOURGOUNNON AC BREVINOIS
2014	Saint Armel	Sarzeau	165,000	45,51	126	L TELLIER VCP LOUDEAC	P MARCEL MILLET AC BISONNTIN	V GOUSSET CM AUBERVILLIERS	C RUSSO CHARVIEUX CHAVAGNE
2015	Le Tour du Parc	Saint Gildas de Rhuys	154,000	43,01	106	T FERASSE UC NANTES ATL	B LE MONTAGNER UC NANTES ATL.	R CARDIS VENDEE U - PDL	N PRIMAS TEAM PAYS DE DINAN
2016	Saint Gildas de Rhuys	Le Tour du Parc	135,000	44,22	48	J MOTTIER VCP LOUDEAC	C MARY SOJASUN ESPOIR	M JEANNES LEUCEMIE ESPOIR	C GAUVIN TEAM SOJASUN
2017	Saint Armel	Arzon	144,000	44,69	109	L TELLIER VCP LOUDEAC	T. POUGET LAVAL CYCLISME 53	Y GUYOT EC ARMEE TERRE	JL LE NY OC LOCMINE
2018	Le Tour du Parc	Sarzeau	145,000	45,35	133	C. ORCEAU VENDEE U	D. RIDEL US SAINT HERBLAIN	C. PATOUX VCP LOUDEAC	H CHANDEMERLE VC QUINTIN
2019	Arzon	Saint Gildas de Rhuys	144,000	44,45	144	M. GAILLARD VENDEE U	L. DANES UC Nantes Atlantique	M. JEANNES HENNEBONT C.	C. POIRIER OC LOCMINE
2020	Arzon	Sarzeau	166,00	46,115	206	C. ORCEAU LA ROCHE SUR YON	T. COTARD WB FYBOLIA L.	C. PATOUX ES TORIGNI	T. DELACROIX TEAM C. AZUR

UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL A PRESERVER

RAPPEL DE L'ARTICLE 2.2.025 DU REGLEMENT FFC :

« Il est interdit aux coureurs de se débarrasser sans précaution d'aliments, de musettes, de bidons, de vêtements, etc. en quelque lieu que ce soit ».

PRIX DU DOSSARD VERT

Récompense donnée lors de la cérémonie protocolaire au coureur dont le comportement écoresponsable en course aura été le plus marquant (depuis 2010).

**Continuons de faire évoluer les mentalités
pour tendre vers des comportements irréprochables !**



LES PARTENAIRES



ORGANISATEURS OFFICIELS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES PRIVES



SARZEAU CARRIERES ET MATERIAUX



SUPER U Sarzeau

